

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2020

Mode de tenue de l'Assemblée générale :

« Compte tenu du contexte sanitaire, l'Assemblée générale aura lieu en ligne, comme le prévoit l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées. »  
Outil utilisé : Zoom (lien envoyé aux inscrits). Une captation son et image est assurée.

Convocation des membres, invitation des partenaires, des salariés :

Par courrier du Président Philippe Wolff, par voie de presse, par e-mail dont un e-mail de rappel le 22 septembre aux participants inscrits.

Documents mis à disposition au moment de la confirmation d'inscription :

Rapport d'activité 2019, compte rendu de l'Assemblée générale du 5 avril 2019, bulletins de vote (éléments financiers et liste des candidats au Conseil d'administration).

Modalités de vote :

Expliquées sur le site internet de La Passerelle (onglet Assemblée générale/informations pratiques), et par le Président au cours de l'Assemblée générale.

Présents en salle de réunion, dans le respect des règles sanitaires :

Philippe Wolff Président, Manuella Ngnafeu Directrice générale, Céline Berthelard Directrice artistique, Laurence PETIT Directrice Administrative et Financière.

Certains responsables de service intervenant pour la présentation du rapport d'activité : Angélique Hess, Anne-Line Wack, Dominique Mangin, Patricia Gasser.

Équipe technique assurant le bon déroulement : Grégory Laux, Laetitia Meyer, Rose-Anna Cablé.

Nombre de participants : 40

-----  
Le Président Philippe Wolff souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence. Il déclare l'Assemblée générale ouverte. Il indique que la réunion Zoom n'est plus ouverte, afin de pouvoir gérer les questions des votants (via l'outil « converser ») ainsi que les votes.

Il explique le déroulement des opérations de vote. Pour chaque vote, les non-votants sont mis en retrait en salle d'attente. Les votants voient apparaître un questionnaire (sondage) sur leur écran, qu'il suffit de renseigner : il y a 3 réponses possibles « oui », « non », « je m'abstiens ».

Pour chaque sondage, cela se passe en trois temps : vont voter en premier les adhérents, puis ceux qui ont une procuration, et enfin ceux qui ont deux procurations.

La procédure de vote permet l'anonymat des votes.

**Le Président soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée générale du 5 avril 2019. Aucune question n'étant posée, le compte rendu est approuvé.**

-----  
Le Président salue l'engagement exemplaire de La Passerelle dans la gestion de la pandémie et la mobilisation de ses salariés pour assurer les besoins de garde des personnels de santé et s'associe à la douleur des familles confrontées à la perte d'un être cher.

Puis il passe à la **lecture du rapport moral de l'année 2019**. Il conclut ce rapport moral en remerciant les partenaires et financeurs, notamment l'ensemble des élus de la Ville de Rixheim (Ludovic Haye Maire de

Rixheim, Patrice Nyrek Elué délégué à la Culture, Marie Adam Elue déléguée à la Jeunesse, Catherine Becht, Elue à l'Enfance...et le conseil municipal), la CAF (Jacques Rimeize Président et sa représentante à notre Conseil d'administration Laurence Saturni), la m2A, le SCIN, le Conseil départemental du Haut-Rhin (Patricia Bohn), la DRAC, la Région Grand-Est et l'Agence Culturelle Grand-Est. Et il rappelle un fait marquant, le départ de la Directrice Agathe Wieser. Il salue son travail sur l'ensemble des postes qu'elle a occupés et lui souhaite une belle réussite dans ses projets. Le recrutement qui s'en est suivi a été fructueux, il a permis d'accueillir Manuella Ngnafeu au poste de Directrice générale.

Le Président lui souhaite la bienvenue et lui passe la parole pour la **présentation du rapport d'activité**.

Manuella Ngnafeu fait part, au préalable, de sa prise de fonction particulière, marquée de « premières » en 2020 : embauche le 2 mars, confinement le 16 mars, reprise d'activité en mai/juin, première Assemblée générale à La Passerelle en visio... pas de rencontres et d'échanges en présentiel. Elle espère que 2021 laissera la place à nouveau aux échanges chaleureux et aux liens sociaux que l'on a su créer ! Avec son expérience auprès des collectivités territoriales, notamment Mulhouse, dans le domaine de la santé et de la démocratie participative, du travail social dans le champ de l'exclusion, elle se dit contente de son arrivée à La Passerelle. Elle est ravie d'intégrer une équipe, un projet qui se veut global et innovant par l'articulation du social et de la culture qui finalement se constituent en tant qu'outils d'animation sociale sur le territoire de Rixheim. Ce projet, qui se veut ambitieux et exigeant, est intéressant dans l'idée de participer dès l'enfance à la construction d'une société meilleure par l'amélioration des questions sociales, la réduction des inégalités qui se traduit notamment par l'accès à la culture et à l'art dès le plus jeune âge.

Avant de passer la parole aux responsables de service, elle fait part de quelques chiffres. En 2019, 2907 adhérents (en légère augmentation), 144 salariés, 43 bénévoles. L'année 2019 a aussi été marquée par le lancement de la démarche d'écriture du Projet social de La Passerelle. Elle remercie également les partenaires et financeurs qui permettent la mise en œuvre de l'action de La Passerelle.

Puis elle passe la parole à Céline Berthelard, Directrice artistique, pour la présentation des actions mises en œuvre dans le cadre d'un projet atypique et innovant portant sur les résidences artistiques.

Céline Berthelard présente, sur fond de diapositives, ce projet de résidence de recherche avec la compagnie « En attendant ». Débuté en septembre 2018, finissant en juin 2020, il se déroule au plus près des publics. Pensée comme une immersion, cette résidence est l'occasion pour la compagnie de se hasarder, d'inventer, d'expérimenter des pistes de création, de renoncer quelques fois, de créer au contact des usagers et de tous les salariés de La Passerelle. Pour la première fois, du moins à cette échelle et dans ce format, cette résidence se vit comme un laboratoire à ciel ouvert qui s'offre aux yeux de tous : immersion dans les services (en compagnie de Stéphanie Brisset et Audrey Steeg, animatrices culturelles), expositions dans la « rue intérieure » avec leurs visites insolites appelées « Des samedis en compagnie », ateliers parent-enfant, rencontres avec les enfants du périscolaire avec ateliers d'arts plastiques et découverte des « métiers », parcours avec les écoles de Rixheim, actions menées par la Biluthèque, temps de formation avec les professionnel.le.s de la Petite enfance, participation de la Compagnie à la fête de La Passerelle. Pour résumer, ce projet de résidence est comme un accélérateur de projets artistiques pour la compagnie, un incubateur de lien social pour La Passerelle, un déclencheur de curiosité et de créativité.

Et elle passe la parole à Angélique Hess, coordinatrice Petite enfance, pour la présentation du diaporama portant notamment sur les résidences en immersion dans les multi-accueils de La Passerelle.

Angélique Hess évoque, pendant l'illustration en images des actions entreprises, le travail de partenariat entre la Petite enfance et le Relais culturel. Initié en 2018, c'est un axe fort du Projet social de La Passerelle et du projet pédagogique du service. Il est en corrélation avec le protocole d'accord du 20 mars 2017 entre le Ministère de la culture et de la communication et le Ministère des familles, de l'enfance et du droit des femmes. Ce protocole met en avant l'importance de l'art et de la culture pour l'enfant, qui contribuent au développement de son identité et de son autonomie. Puis elle passe la parole à Anne-Line Wack, animatrice du RAM, pour la présentation des actions qu'elle a également développées en lien avec le protocole précité, dans le cadre du projet « A'musée-vous ».

Sur fond de diapositives, Anne-Line Wack présente ces actions. Elle rappelle qu'en 2018 des rencontres avaient donné aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles l'occasion de s'initier à la musique classique. En 2019, le projet autour de la peinture, en partenariat entre les RAM du territoire m2A et le musée des Beaux-Arts de Mulhouse, a permis de rendre accessible et de faire découvrir un lieu de culture aux tout-petits. Après une présentation détaillée des 4 séances d'animation, Anne-Line Wack conclut en évoquant le succès rencontré par ce projet auprès des enfants, des assistantes maternelles et des parents qui apprécient de voir cette animation intégrée au projet d'accueil des assistantes maternelles. Anne-Line Wack passe ensuite la parole à Dominique Mangin.

Dominique Mangin, responsable du développement social depuis août 2019, présente au préalable ses missions d'agent de développement social et de Référent familles. En illustration, elle évoque pour 2019 une action menée par Francine Ivain qui l'a précédée : l'initiation au théâtre d'ombres chinoises dans le cadre des ateliers socio-linguistiques. Cette action fait le lien entre la culture et le développement social, levier pour l'insertion sociale et culturelle : elle a donné l'occasion à 13 participantes de nationalités différentes d'exprimer leurs ressentis et de partager leurs vécus autrement que par la parole – tout en reprenant confiance en elles –, en pratiquant un art accessible à tous (à noter que chacune a reçu une vidéo de sa prestation). Cette action a aussi permis de susciter leur curiosité pour les propositions culturelles, de La Passerelle et... d'ailleurs. Puis elle passe la parole à Patricia Gasser.

Patricia Gasser, responsable de la Biluthèque, fait un focus sur les bénévoles qui sont des acteurs très importants à La Passerelle. Le bénévolat est la première porte d'entrée à la participation des habitants, qui est une mission essentielle d'un Centre social. Les bénévoles de La Passerelle s'investissent à différents niveaux (Conseil d'administration et Bureau, animation d'activités, participation occasionnelle aux actions...). Dans quelles activités trouve-t-on des bénévoles ? À l'atelier bois, animé par une équipe de bénévoles qui participent aussi, en partenariat avec les services, aux actions de La Passerelle où leur concours est indispensable. À la Guinguette, où leurs efforts ont été récompensés par une forte augmentation de la fréquentation. À la Biluthèque, où ils peuvent assurer le prêt, ranger, conseiller, participer aux commissions d'achat, animer des activités comme le Club de lecture et Jouer en famille, moments riches de liens et d'échanges avec les professionnels. À Ciner'J, où des anciennes de Ciner'J ont pu partager par le bénévolat leur expérience d'« anciennes » avec les nouveaux « Ciner'Jiens ». Elle ajoute que selon nos connaissances, les habitants s'engagent dans une action bénévole pour se sentir utile, transmettre leurs savoirs, créer du lien social. Mais ils ont aussi besoin de reconnaissance et de valorisation, et ce focus nous permet de les remercier chaleureusement pour leur engagement et le temps consacré à La Passerelle.

Le Président reprend la parole après la présentation de ces moments magiques qui ont eu lieu en 2019. Il excuse le Trésorier Omar Owiken, en déplacement professionnel.

Le Président lit le **rapport financier** :

## **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs les membres,

Conformément à la loi et aux statuts de notre association, nous vous avons réunis en Assemblée Générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019 afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces prévues par la réglementation en vigueur et qui sont tenus à votre disposition.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

## **ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

### **SITUATION ET EVOLUTION DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluations prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, nous avons connu :

- Une stabilisation des subventions versées par les financeurs.
- La pérennisation de 5 groupes Périscolaires supplémentaires depuis septembre 2018, 3 en septembre 2018 et 2 en septembre 2019.
- Nous avons débuté au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la nouvelle Délégation de Service Public à Entremont qui durera 6 ans jusqu'au 31 décembre 2024 ; Pour les services Multi-Accueil, Périscolaire et Extrascolaire avec un financement m2A et SCIN.
- Augmentation des productions vendues, c'est-à-dire nos recettes propres de plus de 12% entre 2018 et 2019, pour information elles avaient déjà augmenté de 5% en 2018. Cela s'explique par plusieurs facteurs :
  - 1<sup>ère</sup> année pleine à 35 places au Multi-accueil Tournicoti
  - Création de groupes supplémentaires au périscolaire
  - Modification tarification aux familles par la CAF à la Petite Enfance
  - Augmentation des fréquentations à la Petite Enfance
  - Modification des tarifs du périscolaire par m2A en sept 2018 avec une année pleine en 2019.
- La fin du financement des contrats aidés et la diminution de la prise en charge de la Formation professionnelle, déjà initié en 2018, les transferts de charge ayant diminué de 33% de 2018 à 2019 et de 37% de 2017 à 2019. Passant de 261 316 € en 2017 à 109 035 € en 2019. Soit une diminution en valeur de 152 281 €
- Mise en place de mesures de gestion toujours très rigoureuses afin de garantir les équilibres. La Passerelle a donc dû s'adapter en maîtrisant ses dépenses et en portant une vigilance accrue à sa politique de ressources humaines. Ceci a permis de maîtriser la hausse sur les charges de personnel. Tous les services étant dans l'obligation de faire d'importants efforts dans leur fonctionnement au quotidien.

Ces mesures se sont concrétisées par des charges de salaires et traitements en augmentation par rapport à l'exercice 2019 de 1.4 %. Augmentation limitée, malgré la fin des emplois aidés et le développement de l'activité.

De plus, un travail très rigoureux du suivi des impayés a permis de réduire ces dépenses de manière significative, d'accompagner les familles en difficulté et d'éviter des recours systématiques et onéreux à un huissier de justice.

Nos réserves permettent de faire face à notre besoin de trésorerie qui s'élève à environ à 350 000 € par mois, pour assurer la continuité du versement des salaires et charges sociales, du règlement de nos factures courantes et de nos besoins d'investissement.

La rémunération des services s'élève à 1 435 987.59 € contre 1 280 173.33 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +12%, ce qui s'explique principalement par une fréquentation globalement accrue des multi-accueils, périscolaires et des ALSH enfance mais aussi une évolution de 18% des billetteries du Relais Culturel qui avaient augmenté de 35% en 2016, et qui confirment cette tendance en 2017 et 2018.

Le montant global des subventions d'exploitation perçues en 2019 s'est élevé à 3 878 424 38 €, soit 69 % du total des produits, soit une baisse de 3% par rapport à 2018.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 5 439 289 €, et les charges d'exploitation à 5 408 572.88 €, constitués de charges de personnel à hauteur 3 774 906.89 € (soit 69% des charges d'exploitations et 70 % des charges totales).

La ligne comptable « quote-part sur opération gérée en commun » correspond aux charges d'exploitation des bâtiments, fluides, entretien et gardiennage, qui sont réparties et facturées, par la Ville de Rixheim à la Passerelle, au prorata des surfaces utilisées et des financeurs concernés.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un excédent net comptable de 40 114.86 €. Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un excédent net comptable de 50 766.55 €.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SUR L'EXERCICE**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, La Passerelle a signé un avenant avec m2A permettant la création de 15 places d'accueil (passant de 20 à 35 places) au Multi-Accueil TOURNICOTI situé dans le bâtiment des Petits Princes. Cet événement a des conséquences importantes sur l'activité de la Passerelle. Et notamment en 2019 où nous sommes sur une année pleine d'activité, 2018 étant une montée en puissance du service. Ce qui génère dans notre résultat de l'année des recettes supplémentaires mais aussi des charges plus importantes (Ouverture complet du bâtiment, nettoyage, Traiteur, création de plus de 5 CDI...)

A la rentrée 2019, La Passerelle a négocié des avenants avec m2A permettant la pérennisation de deux groupes supplémentaires d'accueil périscolaire sur les trois sites de Rixheim, en plus des 3 supplémentaires négociés en 2018. Cette activité influe dans la même mesure que l'ouverture des places du Multi-Accueil TOURNICOTI sur nos masses financières.

Une dynamique a été enclenchée sur le développement de nouvelles recettes et la rationalisation de certaines dépenses, comme par exemple :

- Le développement des parcours thématiques avec les écoles et les associations proposés par le Relais Culturel au niveau des Spectacles et du Cinéma.
- La réorganisation complète de l'organisation informatique et réseau, pour gagner en efficience.

- Le travail initié depuis 2017 sur le développement du numérique dans l'organisation du travail, les services aux familles du Centre Social et aux spectateurs du Relais Culturel. Cette année a vu le développement du paiement en ligne par exemple pour les activités de service aux familles.

## **EVENEMENTS POST CLOTURE**

En France, l'épidémie de coronavirus COVID-19 a donné lieu à de multiples mesures préventives (confinements, quarantaines, suspension des déplacements et événements professionnels...) pour en limiter la propagation. Les mesures prises, compte tenu du caractère évolutif de la situation, sont susceptibles d'avoir des conséquences significativement défavorables sur les comptes futurs de la Passerelle.

À ce stade, l'impact de cette épidémie sur la situation financière est important. Il est encore difficile d'évaluer l'impact global sur l'année dans la mesure où celui-ci dépendra de la durée de l'épisode viral et de la vitesse à laquelle l'activité reprendra après cet épisode. Une réelle estimation de la situation financière pourra être faite en octobre 2020, avec un retour plus précis des contraintes imposées à la structure dès la rentrée 2020.

Au moment de l'édition du rapport financier, les services de la Passerelle étaient fermés et des mesures de chômage partiel ont été mises en place. La facturation aux familles a été suspendue le temps de la fermeture, engendrant des conséquences financières importantes, le soutien des financeurs est bien sûr garanti mais nous n'avons pas de données précises sur les modalités de ce soutien.

## **AFFECTATION DU RESULTAT**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter l'excédent net comptable de l'exercice s'élevant à 40 114.86 € de la façon suivante :

- Affectation à la ligne Report à nouveau

## **CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-5 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article L. 612-5 du Code de commerce, le Commissaire aux Comptes de l'association a été informé des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales au cours de l'exercice.

## **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION**

Nous vous précisons que le mandat de la société EB AUDIT SARL, commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, le renouvellement est soumis au vote de l'assemblée générale, et ce jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le mandat de M. Roger Bloser, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, il est soumis au vote de l'assemblée générale de le remplacer par la société ALPHA AUDIT, 2 Avenue de Bruxelles 68 350 DIDENHEIM pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conformément aux statuts, le renouvellement du Conseil d'Administration se fait par tiers de ses membres tous les ans. Nous vous proposons de procéder à l'élection de ces derniers.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Conseil d'Administration quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite, après la lecture des rapports du commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Puis le Président passe la parole à **Alexandra Stemmelin, Commissaire aux comptes, pour la lecture de son rapport**. Elle indique qu'elle va en lire le principal :

*« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association La Passerelle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport, sachant que ce rapport est consultable au siège de l'association pour ceux que cela intéresse. Donc ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 mars 2020 sur la base des éléments qui étaient disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au COVID-19. Donc nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. Donc nous avons particulièrement tenu compte et contrôlé le respect des règles de comptabilisation des subventions ainsi que le respect des conditions prévues dans les conventions signées, et, s'agissant des risques et litiges, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue décrite dans l'annexe des comptes, sur la base des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes. Donc nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier, qui a été arrêté, je le rappelle, le 10 mars lors du Conseil d'administration. Donc au niveau des comptes ils sont approuvés. La deuxième partie concerne les conventions réglementées, donc il s'agit des conventions qui pourraient lier un administrateur de La Passerelle avec l'Association ; en l'occurrence, il n'y en a pas, et il n'y a pas de nouvelle convention cet exercice ».*

Et la Commissaire aux comptes repasse la parole au Président.

Après la mise en salle d'attente des non-votants, le Président indique que **les votes porteront sur le budget prévisionnel 2020, le rapport financier 2019, le renouvellement du Commissaire aux comptes et de son suppléant (société Alpha Audit jusqu'au 31 décembre 2025)**.

Les non-votants étant de retour, **le Président donne le résultat des votes :**

**le budget prévisionnel est validé, ainsi que le rapport financier et le renouvellement du Commissaire aux comptes jusqu'au 31 décembre 2025.**

Puis le Président donne la parole à la Directrice générale Manuella Ngnafeu pour le **rapport d'orientation** : En 2020 d'importants chantiers sont prévus, mais dans un contexte de crise sanitaire qui oblige à intégrer la dimension de l'incertitude dans les pratiques. Cette crise complexifie les rapports entre les gens, la gestion du temps nécessaire aux projets, génère une charge de travail supplémentaire (protocoles, procédures). Cela impacte fortement l'activité du Centre social, outil d'animation et de vie sociale sur le territoire. Manuella Ngnafeu explique et détaille les grandes orientations annoncées :

- l'écriture du Projet social qui va définir les axes de travail et d'orientation pour les 4 années à venir, et dont l'agrément légitimera nos compétences pour intervenir sur le territoire ;
- l'organisation à réfléchir et mettre en place pour supporter les orientations définies dans le Projet social ;
- la restructuration de l'organisme de formation de La Passerelle, impacté par les réformes récentes ;
- la démarche d'audit au sein du service des Ressources humaines ;
- le renouvellement de la Délégation de Service Public d'Ile-Napoléon.

Elle conclut ce point en remerciant ses équipes pour le travail déjà mené et celui à venir, et rappelle le spectacle d'ouverture de la saison culturelle avec présentation de la saison 20/21 ce vendredi 25 septembre 2020.

Le Président remercie la Directrice générale pour cette présentation détaillée, et invite les participants à faire part de leurs réactions, à poser des questions.

**Puis il propose de passer au vote concernant le rapport d'orientation.**

Les opérations de ce vote étant terminées et les non-votants de retour, le Président annonce la dernière partie de cette Assemblée générale : le **renouvellement du Conseil d'administration.**

Après quelques explications, il demande s'il y a des candidatures spontanées, car il y a des postes disponibles au CA. En l'absence de candidature spontanée, il propose à Mme Adeline Pichot, nouvelle candidate, de se présenter. Aucune question ne lui étant posée, le Président la remercie d'avoir candidaté et passe la parole à Mme Isabelle Talabardon qui renouvelle sa candidature. Aucune question ne lui étant posée, le Président la remercie pour ce renouvellement de candidature et présente le troisième candidat, M. Omar Owiken, Trésorier, qui renouvelle sa candidature et souhaite continuer l'aventure. Les non-votants retournent en « salle d'attente » en attendant que les votes soient terminés.

Lorsqu'ils sont de retour, le Président annonce le **résultat des votes. Les 3 candidats sont élus : Adeline Pichot, Isabelle Talabardon et Omar Owiken.** Le Président les félicite et leur donne rendez-vous au prochain Conseil d'administration, le 12 novembre 2020 à 19 h.

Le Président propose une photo de groupe à tous ceux qui le souhaitent, et fait 2 captures d'écran.

Il rappelle l'ouverture de la saison culturelle, remercie tous les participants – dont les salariés et l'équipe technique –, et déclare l'Assemblée générale close.

### Résultat des votes

- **Quitus au Conseil d'Administration : Validation à l'unanimité (100% des votes)**
- **Budget prévisionnel 2020 : Validation à l'unanimité (100% des votes)**
- **Rapport d'orientation : Validation à l'unanimité (100% des votes)**
- **Rapport Financier : Validation à l'unanimité (100% des votes)**
- **Renouvellement Commissaire aux comptes et suppléant : Validation à l'unanimité (100% des votes)**

#### Candidats :

- **Omar Owiken : Elu à l'unanimité des votants**
- **Adeline Pichot : Elue à l'unanimité des votants**
- **Isabelle Talabardon : Elue à l'unanimité des votants**